



Fédération des Associations
Générales Étudiantes

fédéralisme • formation • jeunesse • représentation • international • innovation sociale

CONTRIBUTION

Conseil d'administration de la FAGE - décembre 2022

Construire un véritable Parcours d'Engagement et de Citoyenneté pour la jeunesse



79 rue perier - 92120
Montrouge



+33 1 40 33 70 70
contact@fage.org



www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP

INTRODUCTION

Régulièrement pointés du doigt par les discours politiques et dans la sphère médiatique, les jeunes ne semblent que très rarement pouvoir trouver grâce aux yeux d'une opinion publique, qui ne voit dans chaque génération qu'un recul par rapport à la précédente.

Alors que la jeunesse connaît aujourd'hui une situation sociale critique, marquée par la précarité, le chômage et la détresse psychologique, elle n'est perçue que comme un problème qu'il faudrait résoudre et non comme des citoyens et citoyennes à part entière, occultant l'urgence sociale et éducative la concernant. A la sortie de la crise sanitaire, il est primordial de placer les politiques de jeunesse et d'engagement civique au cœur des actions de l'État¹. En 2022, ce sont 41% des 18-24 ans² qui ont ainsi fait le choix de ne pas se rendre aux urnes le 10 avril, soit un pourcentage 13 points supérieur au taux national d'abstention. Les jeunes perdent un peu plus chaque jour espoir en la chose publique ; il est ainsi plus que nécessaire de s'engager pour renouer le lien entre la jeunesse et le reste de la société.

Loin de vouloir assurer à tous les jeunes une protection sociale adéquate et un accès de toutes et tous à l'éducation supérieure, cette vision négative de la jeunesse invisibilise l'engagement quotidien de milliers de jeunes. Loin d'être cette génération « désengagée » et dépeinte dans les discours publics, les jeunes s'engagent en réalité davantage année après année³. Le volontariat en service civique ou à l'international, le bénévolat associatif, l'engagement syndical ou politique ou encore l'engagement numérique, sont autant de formes d'engagement dont la jeunesse se saisit largement. En effet, selon l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), la part de jeunes

de 18 à 30 ans qui s'engageaient bénévolement en 2020 était de 40%, contre 35% en 2016⁴ : près de 132 000 jeunes ont effectué un service civique, et 15 000 jeunes s'engagent chaque année dans la réserve. Il est dès lors faux de désigner la jeunesse comme repliée sur elle-même, déconnectée de la vie publique et désintéressée des grands enjeux contemporains, quand il s'agit simplement d'une mutation des formes d'expression et de participation politique.

Quel avenir voulons-nous pour la jeunesse ? Allons-nous continuer à considérer les jeunes comme des observateurs passifs de la chose publique alors qu'ils souhaitent en être auteurs ? Par sa force, son âge, sa motivation et son dynamisme, la jeunesse est synonyme d'espoir, de renouveau, de possibilités et de détermination. Pourtant aujourd'hui les jeunes sont délaissés tant sur le plan social que politique. La jeunesse doit être une des préoccupations majeures du gouvernement, elle doit être remise au cœur des politiques publiques.

Cette volonté doit trouver une traduction concrète par des mesures permettant de transformer profondément et durablement la place des jeunes dans la société. L'engagement, socle solide de la construction de cette génération doit être soutenu, reconnu et valorisé pour amplifier le sentiment de considération et de prise en compte de la solidarité au sein de la nation. Par ailleurs, la jeunesse doit être reconnue et se sentir citoyenne, pour ce fait, une réelle éducation à la citoyenneté est nécessaire, et ce dès le plus jeune âge. A travers ces propositions, il s'agit de poser là les bases d'une démarche permettant de renforcer la place des jeunes dans le débat public et encourager leur participation, sans tomber dans la facilité du paternalisme.

1 - Politiques de jeunesse, d'engagement civique et de sport | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

2 - <https://www.cidj.com/actualite/presidentielle-2022-pour-qui-ont-vote-les-jeunes>

3 - <https://www.credoc.fr/publications/barometre-djepva-sur-la-jeunesse-2021-credoc>

4 - Brice Mansencal L., Coulange M., Maes C., Müller J. (CREDOC), 2020, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020, avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude, 2020

I. DES DISPOSITIFS DÉJÀ EXISTANTS VECTEURS D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETÉ POUR LES JEUNES ?

A. Les dispositifs existants : JDC et SNU

○ La journée de Défense et de Citoyenneté (JDC)

Anciennement appelée « Journée d'Appel et de Préparation à la Défense » et instaurée en 1998, la Journée de Défense et de Citoyenneté doit permettre aux jeunes de découvrir la Défense Nationale tout en assurant une détection de l'illettrisme dans l'ensemble d'une classe d'âge. C'est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen, à laquelle les jeunes sont tenus de participer avant d'avoir 18 ans.

Par ailleurs, via la JDC, il est cadré que le jeune reçoive :

- Des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale, et sur les différentes formes d'engagement
- Un enseignement sur le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français
- Une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la lutte contre les préjugés sexistes et sur la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple
- Des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française. ⁵

L'ensemble de ces objectifs ne peut être atteint en une journée.

○ Le Service National Universel (SNU)

En 2019, le Service National Universel (SNU ⁶), a été institué, afin de permettre aux jeunes de 15 à 17 ans de bénéficier d'un séjour de cohésion suivi d'une mission d'intérêt général. Ceci dans un climat politique propice aux questions de défense et de sécurité, marqué par la lutte contre le terrorisme.

L'objectif du gouvernement avec le SNU est de développer une culture de l'engagement chez les jeunes, en garantissant « un brassage social et territorial ». La FAGE est opposée depuis le début du dispositif non pas à l'idée mais à la méthode utilisée pour parvenir aux objectifs. Ce que la FAGE rejette avant tout, c'est la forme que prend le SNU. La portée militaire du dispositif est omniprésente autant dans son cadre que dans son contenu. En effet, l'uniforme est de rigueur, et chaque journée commence par un salut au drapeau et le chant de l'hymne national. Sous couvert d'adhésion aux valeurs républicaines et de mixité sociale, le gouvernement propose aujourd'hui un dispositif se rapprochant d'un service militaire. Ainsi, d'après l'enquête de l'INJEP réalisée auprès de 5 500 jeunes ayant participé aux séjours de cohésion du SNU en 2022, 36% des garçons interrogés citent le patriotisme comme objectif important du SNU, et 41 % des jeunes placent la défense et la sécurité comme objectif premier du SNU ⁷. Cette logique répond à une vision mythique et idéalisée du service national comme un moment d'acquisition de « valeurs » et de « discipline » censées recadrer la jeunesse.

5 - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871>

6 - Il commence par un séjour de cohésion de 15 jours, réalisé dans un établissement situé dans un autre département que celui où réside le jeune. Ces 2 semaines sont axées autour des thématiques suivantes : activités sportives, connaissance des services publics, promotion de la santé, culture et patrimoine, engagement, défense, sécurité nationale, et transition écologique. Le séjour est ponctué par la manifestation régulière des symboles de la République et de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne national. Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectue une mission d'intérêt général. Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures réparties au cours de l'année suivant le séjour de cohésion. Elle est réalisée dans une association, un corps en uniforme (armée, police, gendarmerie ou pompiers), ou un autre organisme public. Enfin, de manière facultative, à l'issue de la mission d'intérêt général, le jeune peut poursuivre avec une période d'engagement de 3 à 12 mois avant ses 25 ans dans un dispositif de volontariat existant tel le Service Civique, dans les réserves des corps en uniforme, ou encore comme bénévole au sein d'une association.

7 - INJEP

Non seulement cette vision part du postulat que les jeunes seraient en manque de valeurs essentielles, mais écarte totalement le rôle éducatif de l'institution scolaire et la nécessité pour les jeunes de s'émanciper et de développer leur propre esprit critique et leurs valeurs.

Face à ce mythe porteur d'une vision conservatrice de la jeunesse, une part de la classe politique y oppose un autre mythe : celui du creuset républicain. Le service national serait ainsi un **moment de mixité sociale et de fraternité**, alors même que le service national lorsqu'il était obligatoire était marqué par de nombreuses exceptions. Il apparaît largement illusoire de croire qu'un dispositif qui enferme les jeunes ensemble pendant une période donnée produit magiquement de la mixité sociale. La mixité sociale se construit par une politique éducative, sociale et d'éducation populaire au plus proche des citoyens. Le SNU a pour vocation de répondre au manque de diversité dans le milieu scolaire : ainsi, chaque jeune effectue son service systématiquement dans un autre département que le sien. Cependant, pour vraiment faire évoluer les choses, il faut revoir toute la carte scolaire. Un jeune de banlieue, pendant dix-huit ans, ne va côtoyer que des jeunes de banlieue. Tout comme un jeune parisien qui ne côtoiera, lui, que des jeunes parisiens. Il faut mélanger les enfants dès le plus jeune âge. De plus, dans les faits, cette mixité sociale au sein du SNU est partielle, puisque le SNU peine à toucher l'ensemble de la population, et ce sont les adolescents issus des milieux socioéconomiques favorisés qui s'y inscrivent majoritairement. En effet, les séjours sont caractérisés par une sousreprésentation des enfants d'ouvriers (20% des participants déclarent avoir un père ouvrier alors que 30% des hommes en emploi appartiennent à cette catégorie) et par une surreprésentation des enfants de cadres, d'artisans, de commerçants, et de chefs d'entreprise (43% des pères, contre 33% de l'ensemble des hommes en emploi). Par ailleurs, 5% des participants résident en quartier prioritaire de la ville - QPV - (contre 8% des 15-17 ans) et les jeunes scolarisés en voie générale et technologique sont largement surreprésentés (84% contre 65% des 15-17 ans au niveau national [MENJS-MESRI-DEPP, 2022]). Enfin, plus d'un tiers des participantEs sont issuEs de familles où au moins un des parents occupe, ou a occupé, un emploi dans les « corps en uniforme » (33%). C'est un peu moins qu'en 2021 (40%), mais cela reste très élevé, les policiers, militaires et pompiers ne représentant que 2% de la population en emploi en 2021 (INSEE, 2022).⁸

B. Positionnement de la FAGE

Si la Journée de Défense et de Citoyenneté laisse un souvenir généralement peu marquant aux jeunes qui y passent, c'est probablement en raison du peu d'apport concret de la journée. Au lieu de faire de cette journée un simple « présentoir » de la Défense Nationale, la FAGE demande la mise en place d'un dispositif réel vecteur d'engagement et de citoyenneté. Par ailleurs, le certificat délivré à la fin de cette journée certifie uniquement d'une participation individuelle à la journée, ce qui ne prouve en aucun cas un quelconque apport de connaissance et de compétences.

Pour ce qui est du SNU, il est clair que le dispositif

ne permet en aucun cas d'atteindre les objectifs initialement prévus : développer une culture de l'engagement chez les jeunes, en garantissant « un brassage social et territorial ».

Convaincue que des dispositifs isolés ne permettront pas d'inculquer des valeurs citoyennes et donner le goût de l'engagement aux jeunes, la FAGE réaffirme son opposition à ces deux dispositifs et demande leur suppression. En effet, la participation obligatoire à un séjour ou une journée ne saurait être réellement vectrice de mixité sociale et inculquer en 2 semaines des compétences qui doivent l'être tout au long de la vie du jeune.

EN BREF la FAGE demande :

La suppression du Service National Universel (SNU) et de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) au profit d'un parcours permettant réellement d'atteindre les objectifs initialement fixés par ces deux dispositifs.

II. LE PARCOURS ENGAGEMENT CITOYENNETÉ

Convaincue de la nécessité urgente d'agir pour la jeunesse pour répondre aux défis nombreux et importants la concernant après 2 ans de crise sanitaire, la FAGE propose développer un dispositif cohérent et ambitieux. Dans l'objectif de renforcer le lien social et les valeurs citoyennes, de transmettre aux jeunes les principes et valeurs de la République, de porter l'ambition de l'égalité des chances notamment en matière d'éducation, de

faire face aux enjeux de santé et de bien-être, de lutter contre les discriminations, de faire rayonner la France en Europe et à l'international, mais aussi d'apporter des réponses rapides à l'urgence écologique, apporter des moyens financiers et humains à la mise en place d'un dispositif pérenne et ambitieux est nécessaire.

La FAGE est convaincue qu'il ne s'agit pas de proposer une ou deux semaines d'apport de connaissances intenses pour favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes. Cela doit passer par un parcours complet sur le long terme, parcours qui doit apporter de réelles connaissances et compétences auxquelles chaque jeune doit avoir accès : Le Parcours Engagement Citoyenneté (PEC). Basé sur une approche par compétences, le PEC se base sur différents temps :

- 1) L'éducation à la citoyenneté et la promotion de l'engagement au sein du parcours scolaire pour chaque jeune, via la réforme de l'EMC et l'EMI et la mise en place de Journées Citoyennes.
- 2) La mise en place d'un Certificat Citoyen permettant au jeune de prendre conscience de l'apport des compétences par des modules et de valoriser celles-ci.
- 3) La Semaine de la Citoyenneté jouant le rôle de pivot, permettant à chaque jeune d'être informéE sur ses droits, son rôle de citoyenNE et les diversités de possibilités d'engagement qui s'offrent à lui.
- 4) La généralisation du Service Civique permettant à chaque jeune le souhaitant de s'engager via ce dispositif.

III. INTÉGRER PLEINEMENT L'ÉDUCATION CITOYENNE À L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

A. Dispositif actuel : Le parcours citoyen⁹

De l'école au lycée, le parcours citoyen s'adresse à des citoyenNEs en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs responsabilités. Adossé aux enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI), il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement.



○ L'enseignement moral et civique (EMC)

De l'école au lycée, l'enseignement moral et civique est central dans le parcours citoyen de l'élève :

- la sensibilité permet d'exprimer et de développer une conscience morale dans le respect des autres
- le droit et la règle visent à l'acquisition du sens des règles de la vie sociale
- le jugement permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacune et chacun au cours de sa vie, et de s'informer de manière rigoureuse sur le monde environnant
- L'engagement, enfin, assure la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui

Au lycée, les programmes ont été renouvelés autour de notions centrales :

- La liberté en seconde
- L'égalité et la fraternité en première
- La démocratie et ses enjeux en terminale.

Les pratiques actives, reposant sur l'analyse de situations concrètes, l'argumentation, la discussion réglée, le débat, sont encouragées. Des ressources d'accompagnement sont mises à la disposition des professeurs. L'enseignement moral et civique est désormais intégré dans le contrôle continu et entre dans l'évaluation du baccalauréat.

Alors que l'EMC pourrait ainsi être un réel vecteur de citoyenneté dès le plus jeune âge, son importance est souvent négligée. Enseignement régulièrement délivré par les professeurEs d'histoire-géographie au collège et au lycée, l'EMC est souvent délaissée au profit du rattrapage du retard dans ces matières. De plus, l'EMC manque de moyens pour répondre réellement aux objectifs fixés, malgré un programme intéressant sur le papier, celui-ci est irréalisable avec les moyens actuels et trop théorique.

○ L'engagement

L'engagement est un élément fondamental :

- Prendre part à des actions éducatives locales, académiques ou nationales
- Participer aux instances de son établissement : conseil de vie lycéen ou associations.

Le parcours citoyen est enrichi par l'engagement des élèves dans des projets à dimension citoyenne à l'école ou en dehors : participation à une cérémonie commémorative, visite d'un lieu de mémoire, rencontres sportives, etc.

Le parcours citoyen repose enfin sur la mobilisation de tous les actrices : personnels de l'éducation nationale, associations, collectivités locales et territoriales, réservistes citoyens de l'éducation nationale. Un livret de citoyenneté est transmis à chaque élève au terme de la scolarité obligatoire. Il est remis aux élèves en même temps que le diplôme national du brevet au cours d'une cérémonie républicaine.

B. Propositions de la FAGE : Faire de la citoyenneté un élément central dans le parcours scolaire

Les programmes d'enseignement morale et civique actuels ne sont pas à la hauteur des enjeux sociétaux. Face à la montée de l'extrême droite et des idées haineuses en France, la sensibilisation de la jeunesse aux valeurs de solidarité, de mixité, et de respect de la différence apparaît comme primordiale.

Ainsi, pour que la laïcité et l'égalité entre chacunE soient réelles et durables, un renforcement du parcours citoyen est nécessaire. C'est pourquoi nous souhaitons une révision des cartes scolaires, la mise en place de débats dès le plus jeune âge, et un réel partenariat avec les associations œuvrant pour la citoyenneté. En parallèle, il est nécessaire de développer davantage les modes d'engagement des jeunes au sein des établissements scolaires, en soutenant ces engagements et en les valorisant dans le parcours scolaire pour qu'ils soient synonymes de réussite.

Enfin, à l'ère du numérique, alors que 94 %¹⁰ des jeunes de 15 à 29 ans possèdent un smartphone en 2021, il est nécessaire de les former sur les intérêts et les dangers des différents modes d'information à leur disposition, mais également de les alerter sur l'importance de la pluralité des médias, en œuvrant pour la promotion et l'existence de médias libres et indépendants.

1. Pour une réelle mixité sociale dans l'enseignement primaire et secondaire : révision de la carte scolaire

Afin de transmettre dès le plus jeune âge les valeurs de tolérance et de respect de la différence aux jeunes, **une révision des cartes scolaires** est essentielle. En effet, cela permettrait que les enfants issus des quartiers populaires fréquentent les mêmes établissements scolaires que ceux issus des familles les plus aisées. La mixité sociale est incontournable pour apprendre aux élèves à vivre ensemble dans l'objectif de construire une société où les discriminations s'estomperaient.

Au-delà de la nécessité d'être abordée de manière théorique notamment dans les enseignements d'EMC, les valeurs d'égalité et de solidarité doivent être concrètement appliquées. Pour ce fait, le développement de la mixité sociale au sein des établissements est un premier levier. La révision des cartes scolaires vient poser les bases d'une nécessité de mixité sociale globale dans l'espace publique et pas seulement à l'école.

2. Pour favoriser l'engagement des collégienNEs et des lycéenNEs au sein de leur parcours

○ Valoriser l'engagement associatif au baccalauréat

Le soutien de la création, du développement et de la pérennité des associations d'élèves est nécessaire pour permettre aux lycéenNEs de s'engager en leur sein. De plus, cet engagement doit pouvoir être valorisé.

Pour ce fait, la FAGE demande la création d'une option engagement associatif lors du baccalauréat comme celle de l'option sport. Cette option devra être mise en place par la création d'un projet associatif au sein de l'établissement avec la participation des actrices de mouvements associatifs, développant ainsi un projet pédagogique et citoyen au sein de l'établissement. Ce projet pourrait être transmis d'année en année au sein de l'établissement ou encore commun avec d'autres projets présents sur le territoire pour s'ancrer dans une démarche de construction commune avec les actrices associatifVEs.

○ Renforcer les Conseils de vie collégienne et lycéenne

Les Conseils de Vie Lycéenne (CVL) sont composés de 10 élèves et de 10 représentantEs des personnels et des parents d'élèves (5 personnels d'enseignement ou d'éducation, 3 personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service de l'établissement, et 2 représentants des parents d'élèves siégeant au conseil d'administration). Tout comme les CVL, il est nécessaire que soient généralisés des conseils de vie collégienne (CVC). Le but de ces conseils est de favoriser la responsabilité des élèves et le développement de leur citoyenneté. Les CVC créent ainsi une nouvelle dynamique dans l'établissement, portée par les élèves autour d'actions visibles de tous.

La FAGE demande la généralisation des CVC, afin d'ancrer la construction d'une culture d'établissement autour de projets citoyens.

3. Pour affirmer la place de l'EMC dans l'enseignement primaire et secondaire

Comme mentionner dans son cadre, l' "EMC doit transmettre un socle de valeurs et de compétences à chaque jeune : la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'absence de toute forme de discrimination. Il doit développer le sens moral et l'esprit critique et permettre à l'élève d'apprendre à adopter un comportement réfléchi. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective."¹¹

Des beaux objectifs, loin d'être atteints actuellement. Une réforme de l'EMC est urgente pour remettre l'éducation à la citoyenneté au coeur du programme scolaire.

La FAGE demande le développement de l'Education Morale et Civique en tant que matière à part entière au collège et au lycée, et non comme annexe aux enseignements d'Histoire-Géographie. L'EMC doit être un réel programme pluriannuel qui permet à l'ensemble des jeunes d'acquérir des compétences citoyennes.

○ Former les enseignantEs

Il est essentiel de former les enseignantEs et les inciter à permettre le débat entre les élèves dès le plus jeune âge : règles d'écoute, développer la réflexion. Divers sujets peuvent être abordés en fonction de l'âge des élèves, sujets comme le respect, la tolérance, la laïcité.

Dans le 1er degré, 67% des enseignantEs se sont formés en formation continue dans l'année et 50% dans le second degré. En 2017-2018, un enseignantE dans le premier degré passe en moyenne 2,9 jours de l'année en formation, un enseignantE dans le second degré passe 2,3 jours¹². Dans les modules de formation considérées comme priorité nationale par la DGESCO on constate que, dans le premier degré, 30,7% des enseignantEs, ont choisi en priorité le module « Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école, nouveaux programmes dont EMC, évaluation des acquis du socle ». Cependant les modules concernant les Valeurs de la République ne sont choisis en priorité que dans 2% des cas¹³. Dans le second degré, les modules sont choisis de façon plus uniforme. Ces chiffres témoignent d'un intérêt pour l'EMC de la part des enseignantEs et d'une volonté réelle de s'impliquer dans la construction de programmes cohérents. Néanmoins, il n'est plus concevable que la participation à ces modules soit facultative.

Dans le premier degré, les enseignantEs doivent se former sur tous les champs de connaissances du premier degré en parallèle de l'usage des nouveaux moyens pédagogiques. La mise en place concrète d'une meilleure

11 - <https://www.education.gouv.fr/l-enseignement-moral-et-civique-emc-au-bulletin-officiel-special-du-25-juin-2015-5747>

12 - Source : DEPP, Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2021-2022.

13 - Source : DEPP, Bilan Statistique 2017-2018 de la formation continue du ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, n°2020-E01.

formation à l'enseignement de modules sur la citoyenneté nécessite un travail avec les enseignantEs et une évaluation de la mise en place actuelle de module, la place de la citoyenneté dans les classes primaires, les méthodes déjà mises en place qui fonctionnent.

La FAGE insiste sur la nécessité d'intégrer des modules sur l'EMC, et plus généralement la citoyenneté, dans formation initiales des enseignantEs du premier degré afin de permettre une montée en compétences sur ce sujet et leur permettre de déployer au mieux cet enseignement. Le débat est un moyen d'apporter les notions de tolérances et de pluralisme, mais il doit être parallèlement développé à d'autres modules permettant l'apprentissage de la citoyenneté.

La révision des programmes et des formations doit se faire de façon cohérente, en lien avec les enseignantEs actuellEs, les étudiantEs et des associations d'éducation populaire expertes de ce domaine.

Dans le second degré, chaque enseignantE doit être en mesure d'inculquer des valeurs citoyennes via sa spécialité. Pour se faire, la formation des enseignantEs doit être revue en ce sens. Néanmoins, il est nécessaire à terme de penser l'EMC comme un enseignement à part entière, donc via des enseignantEs spécialiséEs. Certaines notions de l'EMC sont très spécifiques et approfondies et nécessitent des enseignantEs spécialement dédiéEs à la matière en question. Cela nécessite une réforme sur le long terme, le temps d'intégrer une formation spécifique pour ces enseignantEs.

En attendant, conscient que les programmes d'Histoire-Géographie intègre une place importante à la citoyenneté et la nation, il semble plus cohérent à court terme de permettre une montée en compétences de ces enseignantEs sur l'EMC via la formation continue. Par ailleurs, afin de rompre avec le constat actuel où les heures d'EMC servent de rattrapages au retard sur le programme d'Histoire-Géographie, il est essentiel que les enseignantEs pour l'EMC et l'Histoire-Géographie soient deux enseignantEs différentEs pour une même classe.

Enfin, l'EMC doit rester pluridisciplinaire et transcender dans les enseignements via l'intervention de différentes spécialités présentes dans le secondaire (*Exemple : débat sur des hypothèses scientifiques, SVT ; EMC*).

Cette réforme de l'EMC ne saurait s'envisager sans une place réelle de l'enseignement dans les emplois du temps. Cela passe en premier lieu par une réelle application du nombre d'heure actuellement alloué à l'EMC, mais également par une augmentation du volume horaire permettant ainsi la mise en place de projets concrets plus conséquents et une réelle implication pluridisciplinaire

○ Développer les modules concernant les institutions républicaines et instances démocratiques

La mise en place un module de formation au système politique dans lequel iels évoluent permettraient à la jeunesse de se sentir concernée. Concrètement, il faudrait que chaque jeune puisse être forméE sur les institutions républicaines et le fonctionnement global du système législatif dès l'enseignement primaire et secondaire en développant les simulations parlementaires pour éveiller la jeunesse aux enjeux démocratiques. Ces enseignements permettraient aux jeunes de saisir leur rôle de citoyenNEs et de comprendre davantage leur poids au sein du système démocratique.

Ces modules seraient directement intégrés au sein du programme d'EMC et développés au fur et à mesure de l'enseignement primaire et secondaire, mais également dans le cadre associatif, via des associations compétentes.

4. Pour favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'engagement de chaque jeune

○ Multiplier les liens entre l'éducation nationale et le monde associatif et/ou les organisations d'éducation populaire

4. Pour favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'engagement de chaque jeune

○ Multiplier les liens entre l'éducation nationale et le monde associatif et/ou les organisations d'éducation populaire

Les interventions d'associations et actrices de l'éducation populaire doivent se multiplier dans le secondaire. Les heures ne doivent pas se concentrer sur un enseignement purement magistral mais bien participatif.

Par ailleurs, le secondaire doit être l'occasion de créer des temps d'échange avec des jeunes engagés dans le monde associatif. Cela permettrait d'interagir avec les lycéenNEs sur les motivations qui poussent à l'engagement et les apports de l'engagement d'un point de vue sociétal et individuel. Offrir des exemples aux jeunes leur permettrait de concrétiser le concept d'engagement et les aiderait à s'y projeter dans un futur proche.

Ainsi, la FAGE demande que les projets d'éducation populaire puissent être travaillés en collaboration avec le mouvement associatif et l'environnement scolaire, péri-scolaire, et universitaire. Par

exemple, l'initiation aux droits et devoirs citoyens par l'organisation d'un jeu de rôle représentant la prise de décision au niveau parlementaire.

La FAGE demande également que toutes les associations bénéficiant d'un agrément ministériel (jeunesse - éducation - populaire, environnement, sport, sécurité civile, santé) puissent participer à la construction des projets éducatifs liés. Il sera alors nécessaire de préciser l'objet de l'association afin de limiter les potentielles dérives dans l'intervention de ces associations. De plus, il est important que les intervenantEs s'engagent à délivrer un module répondant à des objectifs pédagogiques cadrés. Ainsi, une charte par individu conditionnant l'intervention est nécessaire, celle-ci mentionnerait à la fois les objectifs pédagogiques et le cadre de façon précise.

Focus : L'éducation à la santé sexuelle et affective

Il est fondamental que les heures allouées à celle-ci soient respectées et que les interlocuteurices privilégiéEs soient les associations et structures agréées afin de sensibiliser de manière adaptée et donner les bons outils pour la vie future des jeunes.

En effet, ce sujet nécessite une maîtrise et une véritable expertise via des actrices expertEs, d'autant qu'il y a, dans ce domaine particulièrement, des actrices avec des compétences et des formations spécifiques. L'importance de l'approche, de l'adaptation, de la gestion des émotions en fonction de la tranche d'âge, du sujet ou du contexte sont des composants fondamentaux dans ce domaine.

Les enseignantEs ne peuvent pas être compétentEs pour traiter l'ensemble des thématiques lorsqu'il s'agit de modules nécessitant un savoir-faire aussi spécifique.

Par ailleurs, certaines thématiques nécessitent une intervention extérieure, l'intervention via des interlocuteurices du quotidien ne permettant pas la distanciation et la libération de la parole, qui, elle, permet d'aller au plus près des besoins des jeunes.

○ La mise en place des Journées Citoyennes et du Certificat Citoyen

Ces liens entre l'éducation nationale et le monde associatif doivent également se traduire par des mises en immersion réelles lors de Journées Citoyennes tout au long du parcours scolaire des jeunes. De la primaire au lycée, pendant 2 demi-journées par an sur le temps scolaire, les Journées Citoyennes permettraient la sensibilisation des jeunes, la découverte de la citoyenneté, de soi, de l'autre.

En découlerait la validation d'un Certificat Citoyen pour chaque jeune ayant suivi les différents modules. Le Certificat Citoyen permettra aux jeunes de comprendre l'apport de compétences que fournissent les modules, mais aussi de faciliter la valorisation de celles-ci.

Adressées à toutes les jeunes, les Journées Citoyennes proposeraient des activités par tranche d'âge au choix du jeune via un catalogue.

Chaque jeune recevrait ainsi une convocation sur deux demi-journées par an en amont, avec un choix de modules. Les jeunes convoqués le même jour viendraient d'écoles, de collèges et de lycées différents, favorisant l'échange lors de cette journée de formation et/ou d'engagement.

Les associations et organisations s'intégrant dans le dispositif auront l'obligation d'être agréées et les intervenants devront signer une charte afin de limiter les dérives, à l'image de des associations intervenant au sein des écoles, collèges et lycées.

L'objectif de ces journées est de favoriser la mixité sociale tout en laissant aux jeunes le choix du module afin de lui permettre de choisir le contenu en fonction de ses appétences personnelles.

Par ailleurs, intervenant tout au long du parcours du jeune, cela facilitera l'identification tôt des jeunes en difficulté ou jeunes décrocheuses, afin de les raccrocher via un parcours adapté à leurs besoins. Le test d'illettrisme de la JDC entre 16 et 18 ans ne peut être une solution viable. A travers ce nouveau module, les jeunes décrocheuses seraient identifiées beaucoup plus tôt afin d'anticiper cette problématique et permettre à chacun de recevoir une éducation adaptée à ses besoins. A l'image d'un déclenchement d'une alarme, la non-participation des jeunes aux Journées Citoyennes serait un moyen préventif de suivi de chaque jeune.

La mise en place des Journées Citoyennes doit se faire par le déploiement d'une plateforme dédiée (plateforme numérique intégrant le Certificat Citoyen), gérant le lien entre les associations intégrées dans le dispositif et les jeunes. Pour ce faire, l'Agence du Service Civique apparaît comme l'institution la plus compétente pour gérer ce dispositif. Une institution publique dédiée peut également être envisagée. Ce dispositif doit être totalement indépendant de l'éducation nationale, sans quoi l'ensemble des jeunes ne pourraient être touchés de façon efficiente.

4. Pour un esprit critique éveillé : l'éducation aux médias et à l'information (EMI)

○ Développer l'esprit critique via l'EMC et l'EMI

Dans le champ de la santé, « l'esprit critique » est considéré comme une compétence psychosociale essentielle à la bonne santé des individus. « La pensée (ou l'esprit) critique est la capacité à analyser les informations et les expériences de façon objective. Elle peut contribuer à la santé en nous aidant à reconnaître et à évaluer les facteurs qui influencent nos attitudes et nos comportements, comme les médias et les pressions de nos pairs. » Organisation mondiale de la santé, 1993.

Ainsi, les enseignements d'EMC et d'EMI doivent également être le terrain du développement de l'esprit critique de chacunE. Cela passe notamment par le biais de la mise en place de temps d'échange, de débats sur des sujets sociétaux adaptés à l'âge des élèves dans le cadre de l'EMC ; mais aussi par l'éducation aux médias et à l'information. La FAGE souligne l'importance de ce point dans le parcours engagement citoyenneté. L'esprit critique est en effet la clé pour permettre à chaque citoyenNE de se forger sa propre opinion éveillée et l'exprimer par la suite.

○ Généraliser l'EMI comme un module à part entière

Depuis quelques années, avec la montée des réseaux sociaux et l'émergence de nouveaux médias, la population est submergée par de plus en plus d'informations (hyper-information), mais finalement une difficulté à s'informer et à décrypter l'information persiste et s'accroît même. La multiplication des sources d'information, la complexité qu'elle induit, et leur place majeure dans la démocratie imposent de trouver de nouveaux moyens d'éduquer les jeunes aux médias et à l'information.

Pendant la période de crise sanitaire et durant les élections présidentielles et législatives de 2022, discours haineux, théories complotistes, fake-news et désinformation se sont multipliés dans l'actualité et les médias, ce qui complexifie encore davantage l'accès à l'information et notre capacité à la traiter. La liberté d'expression, valeur centrale de notre République, a été directement attaquée par des actes tragiques ces dernières années et il est de notre devoir de continuer à nous battre pour elle grâce à une ligne claire : l'éducation comme arme, la liberté comme combat. Cette propagation de la désinformation, des fake news, des théories du complot et la multiplication des discours haineux représentent un véritable danger pour la démocratie.

En 2022 en France, **9 milliardaires possèdent 80% des médias**¹⁴ : cette concentration des médias dans la main de quelques milliardaires peut agir au détriment de la liberté de presse et de l'indépendance des journalistes. Aussi, il nous semble primordial de former les élèves sur l'importance de la **liberté de la presse et l'indépendance des médias** en évoquant le droit des rédactions et la nécessité de garantir une pluralité d'opinions. Par ailleurs, une formation sur l'historique des médias (charte déontologie de 1918, puis celle de Mexico, loi de la liberté de la presse de 1881, etc.) est nécessaire afin de bien comprendre leur fonctionnement. Enfin, cet enseignement aborderait la notion des médias de masse, possédant une grosse audience, afin de mettre en avant l'aveuglement médiatique qu'ils peuvent créer.

L'EMI doit permettre aux élèves de développer un esprit et un regard critiques sur les informations à leur disposition. Il faut pour cela communiquer autour des sources d'information vérifiées et fiables, et lutter contre la désinformation. Les élèves doivent également être formés à reconnaître une source fiable, vérifiée et véridique, au-delà de fournir une liste de sources fiables qui ne peut être exhaustive.

Par ailleurs, stimuler l'intérêt des jeunes pour les sujets d'actualité en leur expliquant les enjeux nous semble également être un point incontournable. Aujourd'hui, un enseignement intégré de manière transversale dans les programmes de différentes disciplines, notamment dans les cours d'Education Morale et Civique, **il est crucial de faire de l'EMI un module à part entière** afin d'en comprendre les rouages. **La FAGE demande également la généralisation des unités d'enseignement d'éducation aux médias et à l'information dans davantage de formations de l'enseignement supérieur**, notamment dans les formations en INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation), incontournable pour les futurEs enseignantEs et professionnelLEs de l'éducation.

En 1983, en France, a été créé le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information, appelé aujourd'hui le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information), ayant pour objectif de « promouvoir, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information

dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique ». Le CLEMI propose **la semaine de la presse et des médias dans l'école**, qui permet aux élèves dans les écoles, collèges et lycées d'apprendre à mieux décrypter l'univers des médias et de comprendre ses enjeux culturels et démocratiques. **La FAGE demande la généralisation de la mise en place de cette semaine au sein de chaque établissement.**

La sensibilisation à la **rédaction** est une éducation active à l'accès et la création de l'information, qui peut notamment se faire via des **journaux "jeunes"**. La démocratisation des journaux scolaires au collège et au lycée offre un outil d'éducation aux médias par la pratique et ainsi un enrichissement du parcours citoyen. Il faut encourager ces moyens d'**expression** afin d'inciter les jeunes à prendre pleinement part à la vie démocratique en France. Par ailleurs, la participation active à la rédaction de ces journaux "jeunes" est une forme d'engagement qui se doit d'être valorisée notamment par la généralisation de l'option engagement au baccalauréat (*voir Partie 2) B) Valoriser l'engagement des collégienNEs et lycéenNEs*).

L'information est le point de départ pour interroger ce qui nous entoure et ainsi se saisir pleinement de notre citoyenneté. Il est plus que jamais l'heure de permettre à chacun et chacune de s'en saisir. Seule la démocratisation de l'accès à l'information permet une participation pleine à la vie citoyenne du pays.

EN BREF, la FAGE demande :

Pour une réelle mixité sociale dans l'éducation nationale :

- Une révision des cartes scolaires.

Pour favoriser l'engagement dans le secondaire :

- La création d'une option "engagement" au baccalauréat.
- La généralisation des CVC, afin d'ancrer la construction d'une culture d'établissement autour de projets citoyens. L'engagement au sein des CVC valide les compétences 6 et 7 du Socle Commun.
- La démocratisation des journaux "jeunes" et/ou scolaires, engagement qui doit également être reconnu.
- L'intégration des associations possédant un agrément ministériel dans la construction des projets éducatifs.

Pour affirmer la place de l'éducation morale et civique dans le primaire et le secondaire :

- La mise en place de l'EMC dans le primaire et le secondaire de façon efficiente, via la formation des enseignantEs d'Histoire-Géographie à court terme, et la formation d'enseignantEs spécialiséEs dans l'EMC à plus long terme.
- Le développement des temps de débats et d'échange, une formation au fonctionnement des institutions républicaines et la mise en place de projets dans le cadre de l'EMC.

Pour favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'engagement de chaque jeune :

- La multiplication des liens entre l'éducation nationale et les organisations d'éducation populaire, notamment sur le travail des projets éducatifs.
- L'intervention d'associations lors de temps scolaires, nécessitant un cadre via la signature d'une charte individuelle.
- La mise en place des Journées Citoyennes pour touTEs les jeunes.
- La mise en place du Certificat Citoyen pour chaque jeune afin de valider et valoriser les compétences développées par les jeunes.

Pour un esprit critique éveillé :

- La généralisation de temps d'échange et de débat sur des sujets sociétaux adaptés à la tranche d'âge dans le cadre de l'EMC.
- La mise en place de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) comme un module à part entière en premier et second cycle via les enseignantEs d'EMC, et une généralisation de la mise en place d'enseignements d'EMI dans les formations de l'ESR.

IV. LES JEUNES, LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT : POUR UN NOUVEAU DISPOSITIF PERMETTANT À CHAQUE JEUNE D'ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES CITOYENNES, LA "SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ"

La FAGE est convaincue qu'il ne s'agit pas de proposer une ou deux semaines isolées d'apport de connaissances intenses pour favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes. Néanmoins, consciente de la nécessité d'un apport universel de connaissances essentielles à tous les jeunes (y compris éloignéEs du système éducatif) pour leur permettre de s'engager par la suite, la FAGE souhaite la mise en place de la Semaine de la Citoyenneté (SC) dans le cadre du Parcours Engagement Citoyenneté.

La SC joue le **rôle de pivot** entre les dispositifs permettant l'éducation à la citoyenneté et à l'engagement présentés dans la partie précédente, permettant à chaque jeune d'avoir un réel apport de compétences et de connaissances tout au long de son parcours et l'engagement du jeune dans la forme qui lui plait. Qu'ils soient sous la forme de volontariat, de bénévolat, ou de réserve, chaque jeune pourrait ainsi découvrir des possibilités d'engagement qui lui correspondraient. Ainsi, les jeunes qui n'ont pas eu accès aux informations nécessaires pour leur permettre de s'engager trouveront leurs réponses lors de la SC.

Ainsi, le principal objectif de la SC serait un apport de connaissances universelles lors d'un temps fort obligatoire pour l'ensemble des jeunes, ainsi que la présentation de diverses formes d'engagement permettant aux jeunes de concrétiser leur volonté d'engagement.

Bien au-delà de la culture de l'esprit de défense, ce moment doit permettre de conscientiser le jeune dans son rôle de citoyenNE en lui permettant de rencontrer d'autres jeunes, des acteurICEs institutionnellEs, notamment les services d'orientation, mais également des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ces moments ne doivent pas avoir lieu dans des casernes mais s'ouvrir vers les territoires en multipliant les rencontres et permettant de réels espaces de mixité sociale.

La participation à la SC est obligatoire pour chaque jeune, étant un module faisant intégralement partie du parcours scolaire et citoyen du.de la jeune par académie. La participation à la SC délivrerait un certificat, dans les mêmes modalités que le certificat de participation individuelle à la JDC (nécessaire pour le permis de conduire, la participation à un examen...).

Réalisée entre 16 et 18 ans, cette « **Semaine de la Citoyenneté** » s'articulerait autour de différents blocs :

- Un bloc "**Citoyenneté**" qui permettrait aux jeunes de découvrir le fonctionnement des armées, les valeurs de la République, le fonctionnement des instances démocratiques en France et leur rôle de citoyenNE.
- Un bloc "**Accès aux droits**" qui permettrait aux jeunes de découvrir les droits auxquels ils et elles peuvent prétendre et de rencontrer les acteurs et actrices de l'orientation et de l'insertion sociale et professionnelle.
- Un bloc "**Formation**" qui permettrait aux jeunes d'accéder au PSC1 (ou une autre formation qualifiante nécessaire au Certificat Citoyen). Ce bloc inclurait également des formations non qualifiantes permettant aux jeunes d'acquérir des connaissances/compétences ainsi qu'une ouverture d'esprit dans divers domaines qui leur seront utiles dans leur quotidien ; pour celles et ceux ayant déjà en leur possession le PSC1.
- Un bloc "**Présentation de possibilités d'engagement**" qui permettrait aux jeunes de découvrir les modalités d'engagement qui s'offrent à elles.eux à l'issue de la semaine à l'instar du volontariat en service civique, qui doit être universalisé, le bénévolat associatif ou même l'engagement dans la réserve militaire ou civile.

A ces blocs s'adjoindrait un créneau d'évaluation comprenant test de détection de l'illettrisme afin d'identifier les jeunes nécessitant un accompagnement spécifique, pour les jeunes n'ayant pas effectué ce test dans leur scolarité (exemple : pas de nécessité pour l'ensemble des jeunes scolarisés ayant passé le Brevet des collèges). La pluralité des objectifs de cette semaine ne saurait être atteinte sans une large diversité des actrices prenant part à l'animation de cette dernière : corps en uniforme, tissu éducatif et associations de jeunesse et d'éducation populaire, Institutions, Organismes participant à l'accompagnement des jeunes (Missions Locales, Pôle Emploi, Réseau Information Jeunesse, etc.) doivent en ce sens être nécessairement et intelligemment impliqués dans le déploiement du dispositif.

Organisée sur 5 jours, soit 10 demi-journées, sur le temps scolaire des jeunes, avec une possibilité d'hébergement au choix du/de la jeune afin de faciliter la participation, la « Semaine de la Citoyenneté » pourra être modulable en fonction des possibilités des territoires et fera intégralement partie du parcours scolaire de chaque jeune.

Planning type de la semaine :

L'ordre des modules n'est pas défini, l'idée est de s'adapter aux actrices afin de permettre une organisation efficiente.

Créneau	Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
1	Général	Ouverture	Présentation de la semaine	Institution
			Explication du fonctionnement	
2	Citoyenneté	Le rôle de la défense nationale	Présentation du rôle et du fonctionnement de la Défense Nationale	Armées
			Présentation des différents métiers des armées	
3		Valeurs de la république et fonctionnement de la démocratie en France	Fonctionnement des instances démocratiques en France	Associations
			Fonctionnement législatif et compétences des instances	Institutions
4			Présenter les enjeux des différentes échéances électorales	Associations
			Rôle du/de la citoyenNE	Institutions
			Valeurs de la république : liberté, égalité, fraternité	
5			Qu'est-ce que la laïcité ?	Associations
			Sensibilisation à la lutte contre les discriminations	Institutions
			Définition, échange, débat	
6	Accès aux droits	Droits Sociaux	Sensibilisation à la question d'accès aux droits sociaux	Missions Locales
			Informations sur les droits sociaux à destination des jeunes	
7		Insertion sociale et professionnelle	Présentation des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle	Réseau Information Jeunesse
			Présentation des dispositifs à destination des jeunes décrocheuses	Service d'aide à l'orientation (conseiller.e.s d'orientation) Pôle Emploi

8 et 9 (1 journée)	Présentation de possibilités d'engagement	Présentation d'au moins 3 possibilités d'engagement	Présentation du Service Civique par un organisme d'accueil	Organismes accueillant des VSC
			Témoignage d'unE ou plusieurs jeunes ayant réalisé un Service Civique et temps d'échange avec les jeunes	Jeune(s)
			Présentation de la Garde Nationale	Armées
			Témoignage d'unE ou plusieurs jeunes engagéEs à la Garde Nationale et temps d'échange avec les jeunes	Jeune(s)
			Présentation de l'engagement associatif par plusieurs associations de divers champs (solidarité, sport, représentation...)	Associations
			Témoignage d'unE ou plusieurs jeunes engagéEs dans une association et temps d'échange avec les jeunes	Jeune(s)
			Présentation du Corps Européen de Solidarité	Corps Européen de Solidarité
			Témoignage d'unE ou plusieurs jeunes engagéEs au Corps Européen de la Jeunesse et temps d'échange avec les jeunes	Jeune(s)
10	Général	Clôture	Bilan individuel de la semaine et évaluation	Institution
			Echange collectif : que retenez-vous de cette semaine ?	
			Ouverture : que pouvez-vous faire maintenant pour continuer à vous engager ?	

EN BREF, la FAGE demande :

- La mise en place de la "Semaine de la Citoyenneté", jouant le rôle de pivot au sein du Parcours Engagement Citoyenneté, avec la participation de diversES acteurices (associations, organismes d'éducation populaire, instances, armées, missions locales, etc.).

V. ACCOMPAGNER CHAQUE JEUNE DANS L'ACCOMPLISSEMENT D'UN PROJET D'ENGAGEMENT LONG : VERS UN SERVICE CIVIQUE REVISITÉ POUR TOUS LES JEUNES ENTRE 16 ET 25 ANS

Si le SNU apparaît comme une mauvaise réponse à des vraies problématiques pour les raisons évoquées précédemment, il s'agit selon nous de tirer profit des dispositifs déjà existants pour amplifier l'apprentissage de la citoyenneté. Dans la continuité des dispositifs précédemment évoqués, un volontariat en service civique généralisé et

accessible à chaque jeune serait l'accomplissement d'un projet d'engagement long et concret. Le service civique d'une **durée de 6 à 12 mois** permettrait au jeune d'être réellement **intégré dans la structure d'intérêt général** et in fine de lui **confier des missions utiles** à un public bénéficiaire.

Depuis sa création en 2010, le Service Civique a permis à plus de 633 000 jeunes de 16 à 25 ans¹⁵ de s'engager dans un projet d'intérêt général pour une période de six à douze mois. La FAGE fait partie des organisations qui, dès 2010, se sont fortement mobilisées pour déployer cette nouvelle forme d'engagement.

Au cours de leur mission, les volontaires en service civique acquièrent de nombreuses valeurs telles que la citoyenneté, la mixité et le développement de la solidarité. En contrepartie de leur engagement, une indemnité est versée aux jeunes visant ainsi à supprimer ce frein possible à leur investissement. Ce service civique présente un véritable impact sur **la jeunesse qui s'affirme au sein de la société**.

La FAGE ayant participé à la création de l'initiative du service civique en 2010, propose aujourd'hui une nouvelle version du dispositif : un service civique universalisé et amélioré pour la jeunesse. Ce nouveau dispositif serait réalisé par l'ensemble des jeunes le souhaitant, au moment le plus opportun pour elles et eux entre 16 et 25 ans dans l'idée de servir l'intérêt général et de se mettre face aux enjeux contemporains.

Il apparaît comme une priorité de renforcer la solidarité et la fraternité, deux valeurs ciment de notre République, mises au cœur de cette version rafraîchie du service civique. En effet, les missions proposées, toutes collectives (par binôme a minima), permettraient la rencontre de jeunes en situation de décrochage avec des jeunes diplômés, des jeunes issus de quartiers populaires avec des jeunes venant de milieux aisés, favorisant ainsi la mixité sociale et la dimension citoyenne du dispositif. De même, des **missions collectives** offriront la possibilité de lutter activement contre la problématique du travail dissimulé ou le recrutement par compétences, visions qui vont à l'encontre des valeurs fondatrices du service civique.

Afin de renforcer la cohésion nationale et civique, nous souhaitons également que ce nouveau service national bénéficie de **temps de formation citoyens plus nombreux et ambitieux passant de 3 jours minimum obligatoires à 10 journées** autour de trois thématiques principales. En premier lieu, la mise en place de temps de réflexion sur la citoyenneté, sur l'importance de la solidarité, l'engagement associatif comme politique, la démocratie, les valeurs européennes et républicaines. Ensuite, pour accompagner les volontaires dans leur réflexion sur leur projet d'avenir, ce service civique sera un moyen de découvrir différentes professions et de rencontrer divers profils. Enfin, des temps de formation seraient proposés afin de permettre aux jeunes d'acquérir de multiples certifications : brevet de secourisme complet, code de la route, permis de conduire pour les jeunes en milieu rural, etc.

Dans l'objectif d'assurer une réussite pleine et entière de ce droit à l'engagement, il sera nécessaire que l'État investisse dans cette jeunesse pour qu'à nouveau le mot solidarité reprenne place au cœur de la nation. Conformément à l'objectif de mixité sociale défini dans la Loi, le service civique doit permettre à chaque individuE,

quelle que soit sa condition, d'entrer dans le dispositif. Néanmoins une **barrière financière** fait actuellement obstacle à sa démocratisation et exclut d'emblée une partie des candidatEs potentiELes. Bien qu'il existe des indemnités mensuelles, celles-ci ne permettent pas aux jeunes en situation d'indépendance vis-à-vis de leur famille de vivre décemment. Ainsi, unE jeune reçoit 600,94 € euros par mois, ce qui place cette situation en dessous du seuil de pauvreté relatif estimé, en 2019, pour une personne vivant seule, à un revenu disponible de 1 102 euros par mois¹⁶. En ce sens, la FAGE demande à ce que l'universalisation du Service Civique s'accompagne d'une **indemnisation** au SMIC horaire des jeunes volontaires. Cette indemnisation pourrait prendre également d'autres formes, telles qu'un dédommagement des frais de transport ou la mise à disposition de logements pour les volontaires.

Par ailleurs, le service civique universalisé ne doit pas être le seul dispositif à destination des jeunes. Les autres formes de volontariat, telles que le Corps Européen de Solidarité (CES) et le volontariat de solidarité internationale (VSI) doivent être développées. Les échanges interculturels constituent, entre autres, des solutions originales dans la résorption de conflits entre différents pays. Ainsi, la FAGE souhaite que ce Service Civique généralisé pour les jeunes de 16 à 25 ans puisse prendre la forme aussi bien d'une mission sur le territoire français (métropole et DROM-COM) qu'au sein des pays de l'UE avec le CES et à l'international avec le VSI.

Enfin, le déploiement de cette nouvelle mesure doit se faire en parallèle d'un accompagnement plus poussé des structures d'accueil des VSC par l'ASC. Il est nécessaire que cet accompagnement se traduise par un contrôle réel via des remontées de la part des tuteurices. Ce contrôle est nécessaire afin d'éviter les dérives du volontariat en service civique, qui doit rester un engagement et non un moyen pour les structures d'accueil d'avoir de la main d'œuvre à moindre coût. Ainsi, les missions doivent être cadrées en amont et contrôlées pendant le volontariat par ce suivi de l'ASC.

Dans cette continuité, il serait nécessaire de cadrer un nombre maximum de volontaires pouvant être encadrés par unE même tuteurice. En effet, sans ce cadre, unE tuteurice peut accompagner autant de volontaires qu'il le souhaite, ne permettant pas un accompagnement qualitatif et laissant place à davantage de dérives.

EN BREF, la FAGE demande :

- **L'ouverture d'un Service Civique Universalisé pour chaque jeune le souhaitant entre 16 et 25 ans**, sur des missions collectives.
- **Le passage de 3 jours de formation minimum à 10 journées minimum** autour de trois thématiques : citoyenneté, réflexion sur le projet d'avenir, formation qualifiante (permis, code de la route...).
- Une **indemnisation à hauteur du SMIC** pour permettre aux jeunes d'être totalement indépendantEs lors de leur volontariat en service civique.
- Un **accompagnement poussé des structures d'accueil et des tuteurices** permettant également de contrôler les potentielles dérives.

CONCLUSION

Face à un dispositif militarisé et disciplinaire, visant à mettre la jeunesse au pas au rythme de La Marseillaise, nous opposons une ambition citoyenne sur fond d'éducation populaire pour nos jeunes. Le **Parcours Engagement Citoyenneté** est un dispositif complet, allant de l'élève de primaire au jeune adulte, pour permettre à chaque jeune de comprendre son rôle de citoyenNE et trouver sa façon de s'engager au sein de la société.

Liberté, égalité, fraternité : trois mots qui perdent sens ces dernières années. Il est temps de redonner à la jeunesse la possibilité de se sentir considérée et prendre la place qu'elle mérite au sein de la démocratie française.

Le Parcours Engagement Citoyenneté, EN BREF c'est :

PHASE 1 : Une éducation à la citoyenneté efficiente tout au long du parcours scolaire via :

- Une **révision de la carte scolaire** pour une réelle mixité sociale.
- Un **déploiement efficient de l'EMC dans le primaire et secondaire** intégrant des temps de débat et la formation au fonctionnement des instances républicaines.
- La **mise en place de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) comme un module à part entière par les enseignantEs d'EMC**
- Une **démocratisation de l'engagement dans le secondaire**, notamment via la création d'une option engagement au baccalauréat.
- La mise en place des "**Journées Citoyennes**" et du "**Certificat Citoyen**" afin de permettre aux jeunes de s'engager et développer des compétences selon leurs appétences.

PHASE 2 : Une porte d'entrée universelle vers la citoyenneté et l'engagement des 16-18 ans via :

- La **mise en place de la "Semaine de la Citoyenneté"**, informant les jeunes sur leurs droits, leur rôle de citoyenNE et présentant diverses possibilités d'engagement. Les dotations actuellement utilisées pour la JDC et le SNU seraient en partie allouées à la mise en place des SC.

PHASE 3 : Un accompagnement de chaque jeune vers un projet d'engagement long et favorisant la solidarité via :

- L'**ouverture d'un Service Civique Universalisé pour chaque jeune le souhaitant entre 16 et 25 ans**, sur des missions collectives.



ANNEXES

**Construire un véritable Parcours
d'Engagement et de Citoyenneté
pour la jeunesse**

ANNEXE 1 : GRILLE DES COMPÉTENCES TYPE DÉVELOPPÉES AU SEIN DU PEC

Modules	Connaissances et compétences attendues à la fin du PEC.	Validation du module
AUTONOMIE <i>Permettre l'autonomie et l'émancipation de chaque jeune</i>	SAVOIR ECRIRE ET LIRE LA LANGUE FRANÇAISE <ul style="list-style-type: none"> • <i>Obtention du Diplôme National du Brevet</i> • <i>Participation au test de détection de l'illettrisme</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Obtention du Diplôme National du Brevet - Participation au test de détection de l'illettrisme
	EMI (désinformation, numérique, médias de masse, fake news...)	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un article dans un journal collégien/lycéen - Formation à la reconnaissance de sources d'informations fiables, vérifiées et véridiques
ENGAGEMENT <i>Permettre aux jeunes de connaître diverses possibilités d'engagement et la notion d'engagement</i>	CONNAITRE UNE PLURALITÉ DE DISPOSITIFS ET POSSIBILITÉS D'ENGAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de plusieurs dispositifs d'engagement existants lors des Journées Citoyennes
	COMPRENDRE L'ENGAGEMENT ET SA VALEUR	<ul style="list-style-type: none"> - Immersion dans le cadre des Journées Citoyennes <p><i>Engagement au sein d'association solidaires, sportives, organismes d'accueil de VSC...</i></p>
	CONNAITRE LE RÔLE DE LA DÉFENSE NATIONALE	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi d'une présentation des branches des Forces Armées Françaises : Gendarmerie Nationale, Armée de terre, Marine nationale, Armée de l'air et de l'espace
ACCES AUX DROITS <i>Permettre aux jeunes de connaître leurs droits et ainsi lutter contre le non-recours</i>	CONNAITRE SES DROITS SOCIAUX ET LES DISPOSITIFS D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Module dispensé lors de la Semaine de la Citoyenneté
	CONNAÎTRE LES SERVICES D'AIDE À L'ORIENTATION, LA RÉORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES DÉCROCHEUR.EUSE.S	<ul style="list-style-type: none"> - Module dispensé lors de la Semaine de la Citoyenneté
CITOYENNETÉ <i>Permettre à chaque jeune de comprendre son rôle de citoyenNE et le</i>	COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE ET SON RÔLE DE CITOYEN.NE	<ul style="list-style-type: none"> - Visite du Sénat ou de l'Assemblée Nationale

<i>fonctionnement démocratique français</i>		
VIE EN SOCIÉTÉ	COMPRENDRE LA NOTION DE LAÏCITÉ	- Module dispensé lors de la Semaine de la Citoyenneté
	COMPRENDRE LA CONSTRUCTION D'UNE DISCRIMINATION ET SON CADRE LÉGAL	- Module dispensé lors de la Semaine de la Citoyenneté
FORMATION CITOYENNE QUALIFIANTE	AVOIR PARTICIPE À UNE FORMATION CITOYENNE QUALIFIANTE	- Module proposé via les Journées Citoyennes
OUVERTURE AU MONDE	COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE ET LES POSSIBILITÉS	- Module proposé via les Journées Citoyennes
	ÊTRE SENSIBILISÉ À LA CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Module proposé via les Journées Citoyennes - <i>Visite d'un lieu de mémoire</i> - <i>Visite d'un musée</i> - <i>Visionnage d'un film au cinéma</i> - <i>Assister à la représentation d'une pièce de théâtre</i> <p><i>Accompagner d'une sensibilisation à la culture en lien avec la visite ou l'activités effectuée.</i></p>
PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	COMPRENDRE LES NOTIONS DE VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au consentement - Rencontre avec des professionnelLEs de la santé sexuelle (médecins, sage-femmes) - Information concernant les différents modes de contraception et leur accessibilité - Sensibilisation aux questions Queer

ANNEXE 2 : EXEMPLES DE MODULES POUVANT ÊTRE MIS EN PLACE VIA LES JOURNÉES CITOYENNES

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Citoyenneté	Fonctionnement démocratique en France	<ul style="list-style-type: none"> • Visite d'une instance démocratique (CESER...) • Information quant au fonctionnement des instances • Simulation d'un conseil 	Instances

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Citoyenneté	Débat et développement de l'esprit critique	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 4 ateliers débat sur des sujets sociétaux/d'actualité <p>Exemples de sujets : Droit à l'IVG, transition écologique, droits des femmes, peine de mort, droit de vote à 16 ans, ...</p>	Associations

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Citoyenneté Vie en société	Lutte contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la lutte contre toute forme de discriminations 	Associations Institutions

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Accès aux droits	Droits sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la question d'accès aux droits sociaux • Informations sur les droits sociaux à destination des jeunes 	Missions locales

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Accès aux droits	Présentation du système juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux droits garantis par la DDH et présentation du système juridique 	Acteurices du droit

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Autonomie	Orientation et insertion sociale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du service d'information jeunesse • Ateliers individuels et collectifs sur l'orientation en fonction des profils des jeunes 	Réseau Information Jeunesse Services d'aide à l'orientation : conseillerEs d'orientation, en lien avec l'ONISEP

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Formation qualifiante	Premiers secours	<ul style="list-style-type: none"> • Formation Premiers Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) 	Spécialistes

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Formation qualifiante	Premiers secours en santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> Formation Premier Secours en Santé Mentale (PSSM) 	PSSM France

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Formations / Autonomie	Code de la route	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement de base du Code la Route et sensibilisation à l'importance Premières évaluations Informations et aides disponibles pour passer le code et le permis 	Auto-écoles

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Formations / Autonomie	Usage du numérique	<ul style="list-style-type: none"> Découverte des bons usages du numérique Lutte contre la désinformation Enseignement des compétences numériques de base 	Associations

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Formations / Autonomie	Éducation aux médias, développement de l'esprit critique	<ul style="list-style-type: none"> Formation à la reconnaissance de sources fiables, vérifiées et véridiques Lutte contre la désinformation 	Associations

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Autonomie	Auto-défense	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le harcèlement de rue Découverte des conduites à tenir en cas de danger ou d'agression Enseignement des techniques de base de défense personnelle 	Associations de sport de combat Armée

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Ouverture au monde	Culture	<ul style="list-style-type: none"> Visite Culturelle Activités culturelles <p><i>Diverses visites et activités peuvent être proposées via ce module, en corrélation avec les possibilités du territoire.</i></p>	Associations Musées, cinémas...

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
-------	-------	---------	---------------

Ouverture au monde	Langues étrangères, langues régionales, langue des signes française	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation à l'intérêt d'apprendre d'autres langues, leur richesse culturelle, l'importance de les protéger Présentation des possibilités permettant cet apprentissage 	<p>Associations de promotion et de protection des langues régionales</p> <p>Associations de personnes sourdes Corps Européen de Solidarité</p>
---------------------------	--	--	--

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Engagement	Immersion d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs choix d'engagement sont proposés au.à la jeune au sein de diverses associations <p><i>Les associations pouvant s'ancrer dans ce dispositif ainsi que les intervenantEs sur la journée doivent signer une charte d'engagement et définir avec précision les missions et objectifs de la journée.</i></p>	<p>Associations de solidarité, sportives, ...</p> <p>Organismes d'accueil de VSC</p>

Thème	Titre	Contenu	IntervenantEs
Promotion et prévention de la santé	Promotion de la pratique d'activité physique et sportive	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sport santé et aux risques de la sédentarité 	<p>ARS DRAJES</p>



SOURCES

- L'engagement des jeunes : une majorité impliquée, une minorité en retrait, Jeunesses – Études et Synthèses, INJEP, 2016
- Plaidoyer de la FAGE "50 propositions d'aujourd'hui pour la jeunesse de demain", 2022
- Contribution de la FAGE "Jeunesse : citoyenneté, défense et service national", 2017
- Contribution de la FAGE au Projet de loi "Égalité et citoyenneté", janvier 2016
- L'Enseignement Moral et Civique.education.gouv.fr
- Journée défense et citoyenneté (JDC) | Service-public.fr
- [Accueil | Service National Universel \(snu.gouv.fr\)](http://Accueil | Service National Universel (snu.gouv.fr))
- L'essentiel sur... la pauvreté | Insee
- [Page d'accueil du site de l'Agence du Service Civique \(service-civique.gouv.fr\)](http://Page d'accueil du site de l'Agence du Service Civique (service-civique.gouv.fr))
- Séjours de cohésions 2022 : des motivations et expériences vécues plurielles, INJEP
- Brice Mansencal L., Coulange M., Maes C., Müller J. (CREDOC), 2020, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020, avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude, 2020
- Programme d'enseignement moral et civique | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- DEPP, Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2021-2022.
- DEPP, Bilan Statistique 2017-2018 de la formation continue du ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, n°2020-E01.

Construire un véritable Parcours d'Engagement et de Citoyenneté pour la jeunesse

Qu'est ce que la FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation étudiante de France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la jeunesse.

A travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.



Etienne Matignon
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
etienne.matignon@fage.org

Maëlle Nizan
Vice-présidente en charge des Enjeux de société
06 82 05 46 00
maelle.nizan@fage.org